
PLACE POYA MULTIMODALE

Présentation du projet

Ce sujet porté par Grenoble-Alpes Métropole concerne l'implantation et la réalisation d'un réseau de transport par câble, dénommé Métrocâble, circulant dans la vallée, entre Chartreuse et Vercors (mise en service pour 2022). L'étude concerne plus particulièrement l'aménagement de la place de la Poya (à Fontaine) où sera implantée l'une des deux gares terminales.

Après réaménagement, la place de la Poya accueillera un Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) regroupant la gare terminale du Métrocâble, le terminus du tram A, ainsi que des espaces piétons & vélos, et lieux de rencontres-information (agence de mobilité, bancs, jeux d'enfants...). Les points qui seront étudiés sont plus particulièrement : implantation de la gare télécabine, relocalisation de la station terminus du tram A, aménagement des espaces verts (avec des solutions alternatives pour la gestion des eaux pluviales), espaces de détente (espaces récréatifs, voire jeux d'enfants), implantation et aménagement des voies de circulation des modes actifs (piétons et cycles), ainsi que la définition des connexions routières avec les voiries existantes et les accès au parc de la Poya.

Plan de situation avec Métrocâble



Vue actuelle de la place Poya



Aménagement de la place et création d'un pôle d'échanges multimodal



Sujet

L'aménagement de cette place se développera autour de la thématique du développement durable et de la protection du cadre de vie, en tenant compte des contraintes sociétales et environnementales (espaces verts, cours d'eau, zones inondables, nuisances sonores, qualité de vie, espace détente). Cette place accueillant un pôle d'échanges multimodal sera également un lieu de rencontres et d'échanges, un espace où les personnes peuvent se détendre, circuler à vélo ou à pied en toute sécurité.

Il vous est demandé notamment :

- Connaissant l'évolution des flux, de proposer une réorganisation de la circulation des véhicules, piétons et cyclistes autour et sur la place en fonction du trafic routier et des transports en commun (bus, terminus du tram et gare Métrocâble), et de choisir un scénario pour le tracé du tramway, suivant les propositions du SMTC.
- D'établir un dossier d'avant-projet sommaire de la gare motrice du téléphérique sans en modifier la localisation retenue (design, matériaux, structure, type de fondation, services et organisation) qui prend en considération les contraintes techniques et environnementales (contraintes géotechniques, sismiques, acoustiques, hydrauliques, réglementations urbaines, etc.).
- D'aménager des ouvrages hydrauliques afin de limiter le rejet d'eaux pluviales dans le réseau urbain via des noues, des bassins de rétention, etc.
- De réaliser des espaces de détente : mobilier urbain (Jeux pour enfants, bancs, lampadaires, poubelles) et le dimensionnement de l'éclairage public.
- De prévoir les aménagements nécessaires pour l'accessibilité PMR

On vous demandera pour cela de :

- Créer des pièces graphiques permettant la constitution du dossier de consultation.
- Réaliser un descriptif sommaire permettant de préciser les choix techniques.
- Proposer un phasage de réalisation.
- Estimer le coût prévisionnel des travaux.

Documents ressources

PPM-1 Document de cadrage – Place Poya

PPM-2 Caractéristiques du site

PPM-3 Implantation station Métrocâble

PPM-4 Aménagement Tramway - bus - vélo

PPM-5 Réseaux

PPM-6 Plans

PPM-7 Pour en savoir plus : zone urbaine, normes